

Recrutement d'une DIRECTION pour le Centre culturel Haute Sambre asbl

Présentation :

Le **Centre culturel Haute Sambre** est un Centre Culturel ainsi qu'un **Centre d'Expression et de Créativité** reconnus et subsidiés par la **Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Province de Hainaut**, les villes et communes de **Thuin, Lobbes et Merbes-Le-Château**.

Afin d'affirmer son extension territoriale, le *Centre culturel de Thuin Haute Sambre* a changé de nom pour devenir le **Centre culturel Haute Sambre**.

Lors de sa création, en 1996, le centre culturel opérait sur l'entité de Thuin. En 2010, il a étendu son territoire d'implantation à Lobbes et en 2011, à Erquelinnes et Merbes-Le-Château. Soit un territoire à caractère rural de 183 km² avec une population de près de 35.000 habitants soit une densité de 180 habitants au km².

En 2019, Erquelinnes s'est désolidarisé des activités du centre culturel.

L'élément naturel qui unit le territoire d'implantation du centre culturel est la rivière « La Sambre » sur un tronçon de +/- 30kms.

Si nous devons décrire le territoire, de la Haute Sambre, nous observons que c'est un **territoire vert, de villages et de quartiers, de patrimoine et de folklore** ; de même, le **patrimoine naturel, architectural, historique y est riche**. Mais encore, c'est un **territoire d'écoles, de convivialité, de fragilités** et également un **territoire mobile ou... immobile ?** La mobilité y est problématique.

Les **missions** du centre culturel Haute Sambre sont fixées par le décret relatif aux centres culturels du 21 novembre 2013. Sa tâche principale est de rendre effectif l'exercice du droit à la culture et plus largement, à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par tous et pour tous dans le respect de l'ensemble des droits humains, dans une perspective d'égalité et d'émancipation.

Afin d'identifier les enjeux de société qui paraissent importants aux citoyens du territoire, et ainsi y contribuer via un projet d'action culturelle, le centre culturel Haute Sambre réalise, en continu, une analyse partagée de son territoire.

Les enjeux sur lesquels sont axées nos missions pour le contrat programme 2021-2025 sont : d'une part « la coopération et solidarité autour de l'environnement, de l'agriculture et de l'alimentation », le second est « la recherche de sens, créativité et co-construction » et le troisième est de ranimer la « fierté du patrimoine et ouverture sur le monde ».

Pour mener à bien ses missions, le Centre culturel Haute Sambre agit non seulement en favorisant des actions culturelles qui concourent à une démarche d'éducation permanente de 2 à 102 ans mais il accompagne également les personnes, les groupes et les associations dans leurs démarches participatives de développement.

Afin de renforcer ses missions, Centre culturel Haute Sambre agit en nouant un maximum de partenariats avec les autres opérateurs socioculturels du territoire d'action du centre culturel.

Description et cadre de fonction

- Fonction : Direction
- Echelon 5 minimum des barèmes de la CP 329.02
- Contrat : Contrat à durée indéterminée – Régime de 38h semaine - Horaire variable. Disponibilité indispensable en soirée et certains weekends.
- Engagement sur fonds propres, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Développement de l'action culturelle générale, reconnue par le ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le territoire de la Ville de Thuin et des Communes de Lobbes et Merbes-Le-Château, au départ du siège de l'asbl.
- De nombreux déplacements à l'extérieur sont nécessaires pour les partenariats avec d'autres centres culturels, d'autres communes, d'autres opérateurs socioculturels, des réunions du secteur...
- Permis de conduire et véhicule personnel indispensables.

Qualifications requises :

Le directeur (H / F / X) exercera les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- Coordination générale et gestion quotidienne du Centre culturel Haute Sambre et du Centre d'Expression et de Créativité "LaSouris quicrée" ;
- Conception, coordination, gestion et évaluation du projet culturel et des actions culturelles en adéquation avec les décrets relatifs aux centres culturels et aux centres d'expression et de créativité ainsi que leurs contrats-programmes ;
- En adéquation avec le décret sur les centres culturels, piloter le programme de l'asbl en lien avec le territoire, sous l'égide du Conseil d'Administration et en collaboration avec le Conseil d'orientation ;
- Mise en réseau, rencontres et relations publiques avec l'ensemble des interlocuteurs institutionnels, associatifs et les habitants ainsi qu'avec les pouvoirs supra-communaux ;
- Relations publiques avec le tissu économique du territoire d'action ;
- Programmation des activités avec l'équipe du Centre culturel ;
- Programmation des spectacles arts de la scène ;
- Programmation d'une triennale d'art actuel ;
- Gestion des ressources humaines, coordination et cohésion d'équipe ;
- Accompagnement du personnel pour un épanouissement professionnel (motiver, stimuler, encourager) ;
- Qualités humaines indéniables : écoute, ouverture, bienveillance, courage, organisation, communication, capacité d'adaptation, de résilience, ...
- Gestion logistique du Centre ;
- Supervision des différents budgets du Centre et suivre leur utilisation ;
- Recherche de subsides et de financements pour les projets et actions avec les porteurs de projets
- Supervision de la gestion administrative de l'Asbl ;
- Rédaction des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'association ;
- Élaboration du dossier de reconnaissance du CCF dans le nouveau décret sur les centres culturels ;
- Travail en bonne intelligence avec le Conseil d'Orientation, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale ;

Profil

- Master et justifier de 3 ans d'expérience minimum dans une fonction de direction ou de codirection sans le secteur socioculturel ou bachelier et 5 ans d'expérience minimum dans une fonction de direction ou de codirection le secteur socioculturel ;
- Bonne connaissance et maîtrise de la gestion dans une asbl ;

- Connaissance des réalités d'un « centre culturel et d'un centre d'expression et de créativité de la Fédération Wallonie-Bruxelles » (de la législation à la pratique quotidienne) et connaissance du secteur culturel en FWB (arts de la scène, bibliothèques, maisons de jeunes, accueil en milieu ouvert, opérateurs éducation permanente, ...) ;
- Capacité à développer et structurer une vision de politique culturelle à l'échelle du territoire d'implantation et d'action ;
- Connaissance de la réalité culturelle spécifique de la ruralité et du territoire de la Haute Sambre et des enjeux de société qui le traversent en particulier ;

- Compétences organisationnelles, dans une dynamique transversale : anticipation, gestion proactive d'une planification importante, respect des délais et des échéances, relance et suivi de projets ;
- Capacité à travailler et à gérer une équipe.
- Capacité et goût de mobiliser positivement une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel ;
- Capacité dans la gestion des liens socioculturels (associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, partenaires, ...) ;
- Capacité à élaborer et défendre des dossiers de sponsoring, à activer des réseaux publics et privés, à en faire le suivi et à se montrer inventif dans la recherche de fonds ;
- Aisance écrite, orale, dans les relations publiques ;
- Etre prêt à travailler en horaire irrégulier et à effectuer des prestations de soirée ou de weekend.

Procédure de recrutement

Conformément à l'article 92 du Décret relatif aux Centres Culturels, un jury, composé de représentants du CA du CC, de l'Inspection de la culture (FWB), d'un représentant de la Province et d'experts extérieurs, recevra les candidatures, en fera l'analyse, organisera une épreuve écrite et orale et soumettra un classement des candidats au CA.

Documents requis pour poser une candidature :

- Curriculum vitae.
- Lettre de motivation
- Note de développement de 3 pages maximum.
- Photocopie du diplôme.
- Certificat de bonne vie et mœurs.

Etapas et calendrier de sélection

- Émission de l'offre d'emploi du 23 février au 31 mars 2024 ;
- Clôture des dossiers de candidature : 31 mars 2024 à minuit
- Examen écrit (sous réserve de confirmation par le Jury) : date 15 avril 2024
- Epreuve orale pour les candidats ayant réussi l'épreuve écrite : date 15 mai 2024
- Présentation des candidats retenus au CA et prise de décision finale
- Entrée en fonction : Au plus tôt.

Sélection :

1. Présenter une note de développement, maximum 3 pages A4 recto dactylographiées en police 12, sur base du dossier de reconnaissance déposé en décembre 2018 (disponible sur le site www.centrecultureldethuin.be)
2. Décrire le projet d'animation et de gestion que vous développeriez pour le Centre culturel Haute Sambre.

Les dossiers incomplets ou ne respectant pas la forme requise seront déclarés irrecevables sans recours possible.

Candidatures à adresser à Monsieur Jules Malaise, Président du Centre culturel Haute Sambre, par email à HaineM.CCHS@outloulouk.com